

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D027/2021

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 12 avril, à 17 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 6 avril 2021

<p>Nombre de membres en exercice : 21</p> <p>Présents : 17</p> <p>Pouvoir : 0</p> <p>Votants : 17</p>

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, M. COURTOUX Thomas, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, M. POUCKET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne

Étaient absentes : Mme CANU Françoise, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence,

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

Objet : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - Extension du périmètre d'intervention

PJ : Avenant CPOM

Issu de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes de Bernay et ses environs, de Broglie, de Beaumesnil, de l'Intercom du Pays Brionnais et de l'Intercom Risle et Charentonne ayant donné naissance à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du C.I.A.S. regroupait initialement les S.A.A.D. des secteurs de Brionne et Beaumont-le-Roger.

L'harmonisation des outils de gestion ainsi que la rémunération des intervenantes à domicile ont constitué les axes prioritaires de mise en œuvre du service durant ses premières années de fonctionnement sous la nouvelle entité.

Au 1^{er} janvier 2020, suite à la délibération n°162-2019 du conseil communautaire actant le transfert du S.A.A.D. du C.C.A.S. de Bernay au Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le périmètre d'intervention du service a donc intégré le secteur de Bernay.

Afin d'assurer l'équité des services sur l'ensemble du territoire et conformément à l'axe 2 du Projet Social de Territoire du C.I.A.S. « L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire », il convient à présent d'étendre le secteur d'intervention du S.A.A.D. et de proposer ses services à toutes les communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

C'est pourquoi, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), une demande de révision du territoire d'autorisation d'intervention a été faite auprès du Conseil Départemental, auquel ce dernier a répondu favorablement.

Ainsi, le projet d'avenant du CPOM prévoit que le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du C.I.A.S. puisse intervenir sur les communes suivantes :

Secteurs d'intervention	Communes
Beaumont-le-Roger	Barc, Barquet, Beaumont le Roger, Beaumontel, Berville la Campagne, Bray, Combon, Ecardenville la Campagne, Fontaine l'Abbé, Goupil-Othon, Grosley sur Risle, La Houssaye, Launay, Le Plessis Sainte Opportune, Tilleul Othon, Nassandres sur Risle, Romilly la Puthenaye, Rouge Perriers, Serquigny, Thibouville.
Brionne	Aclou, Berthouville, Boisney, Bosrorbert, Brétigny, Brionne, Calleville, Franqueville, Harcourt, Hecmanville, La Haye de Calleville, La Neuville du Bosc, Le Bec Hellouin, Livet sur Authou, Malleville sur le Bec, Morsan, Neuville sur Authou, Notre Dame d'Epine, St Cyr de Salerne, St Eloi de Fourques, St Paul de Fourques, St Pierre de Salerne, St Victor d'Epine.
Bernay	Bernay, Caorches Saint Nicolas, Corneville la Fouquetière, Courbépine, Menneval, Plainville, Plasnes, Saint Léger de Rôtes, Saint Martin du Tilleul, Saint Victor de Chrétienville, Treis Sants en Ouche, Valailles.
Broglie	Broglie, Capelle les Grands, Chamblac, Ferrières Saint Hilaire, Grand Camp, La Chapelle Gauthier, La Goulafrière, La Trinité de Réville, Mélicourt, Mesnil Rousset, Montreuil l'Argillé, Notre Dame du Hamel, Saint Agnan de Cernières, Saint Aubin du Thenney, Saint Denis d'Augerons, Saint Jean du Thenney, Saint Laurent du Tencement, Saint Pierre de Cernières, Verneusses.
Beaumesnil	Le Noyer en Ouche, Mesnil en Ouche.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve l'extension du territoire d'intervention du S.A.A.D. à l'ensemble des communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20210412-21D027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021